

Communiqué de presse

Nantes, le 20 juin 2014

Assemblée générale de la CCI Nantes St-Nazaire du 20 juin 2014 : la colère des membres de la CCI envers le gouvernement entraîne une suspension des travaux de l'Assemblée !

La CCI Nantes St-Nazaire a tenu ce jour sa séance dans un contexte exceptionnel.

En début de séance, un temps a été accordé à Gilles CIBERT. Après avoir vendu son entreprise, il quitte son statut d' élu CCI. Il a été un ardent défenseur de l'hôtellerie nantaise, et a notamment créé Fairbooking, alternative aux sites de réservation en ligne. Des actions qui ont été saluées par l'Assemblée. C'est pourquoi Jean-Francois GENDRON, Président de la CCI Nantes St-Nazaire, et l'ensemble des membres de la CCI, ont trouvé extrêmement regrettable les propos tenus par le directeur général du Voyage à Nantes envers Gilles CIBERT.

La CCI Nantes St-Nazaire a également rappelé unanimement son souhait de voir la loi acter la fusion des régions Bretagne et Pays de la Loire dans le cadre des débats parlementaires qui s'engagent. Elle saisira l'ensemble des parlementaires du département dans ce sens.

Les membres ont également pris acte du lancement du projet de pôle agro-alimentaire au sud de Nantes et qui aura vocation à accueillir le MIN. La CCI travaillera étroitement avec l'ensemble des entreprises du MIN et Nantes Métropole pour faire aboutir ce projet structurant pour le territoire.

Après avoir approuvé les comptes exécutés 2013 de la CCI qui démontre l'excellence de sa gestion, **Christophe DESARTHE, au nom de la CGPME, et François-Xavier DE BOUARD, au nom du MEDEF, ont tenu à marquer le soutien total et unanime des organisations professionnelles envers la CCI**, au moment où le gouvernement fait peser des menaces très graves sur le réseau consulaire.

Ils ont rappelé leur attachement à l'action de la CCI Nantes St-Nazaire au service des entreprises et des territoires du département sous le pilotage de chefs d'entreprises bénévoles élus par leurs pairs. Ils ont salué la responsabilité du réseau des CCI qui d'ores et déjà, a supprimé 59 de leurs Etablissements Publics en 10 ans. Les CCI ont également baissé leurs ressources de 20% en 2014, permettant ainsi de contribuer à la baisse des charges des entreprises et au redressement des comptes publics.

Pour les trois années à venir, les CCI ont d'ores et déjà proposé au gouvernement de faire un nouvel effort dans le cadre de ces deux objectifs. Aucun autre acteur ou opérateur public n'a consenti un tel effort en aussi peu de temps ! **C'est pourquoi face au mépris affiché par le gouvernement envers les propositions faites par le réseau, face au risque de disparition d'une grande partie des missions de proximité et des investissements des réalisés par les CCI, les membres élus de la CGPME et du MEDEF ont quitté la séance.** Il s'agit d'une première dans l'histoire de la CCI Nantes St-Nazaire ! Remerciant les organisations professionnelles pour leur soutien, Jean-Francois Gendron, Président de la CCI Nantes St-Nazaire, a suspendu les travaux de l'assemblée avant son terme.

Une conférence de presse commune des présidents de la CCI, de la CGPME et du MEDEF a eu lieu à l'issue de cette séance tronquée.